



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 2930

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il envisage de provoquer une réunion de la direction de la sécurité des installations nucléaires (DSIN) susceptible de donner son accord sur l'allongement de la « durée de vie des centrales nucléaires » (Le Monde du 15 août 1997).

Texte de la réponse

La direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), placée sous l'autorité conjointe du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, est une direction d'administration centrale. EDF envisage effectivement de prolonger la durée de vie de certaines de ses centrales jusqu'à quarante ans, voire d'avantage, La DSIN lui a demandé de justifier ce souhait au plan technique, et en particulier d'évaluer en fonction de leur état actuel la durée de vie des matériels types et des réacteurs. La question de la durée de vie des centrales en est donc au stade des études, et pas encore à celui des décisions.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2930

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2924

Réponse publiée le : 3 novembre 1997, page 3830